



Convocation au trubinal de Nanterre chambre13

Par **Riadh92**, le **02/04/2020** à **13:21**

Bonjour,rnrnJe suis convoqué au tribunal le 4/5/2020. On me reproche "violence volontaire sur conjoint", 1 jour d'ITT malgré que je me suis bien défendu en garde-à-vue. J'ai démontré ces acusation à tort.rnrnLe problème et mes questions sont les suivants : actuellement je suis bloqué en Tunisie, je suis pas sûr de pouvoir être présent à la convocation à cause d'absence de vols vers la France (coronavirus),rnrn2e chose : je veux savoir ce que je risque sachant que j'ai un casier vierge.rnrn3e chose : je n'ai pas d'avocat, me répondre s'il ya un avocat sur le site ?rnrnMerci.rnrnCordialement.

Par **Tisuisse**, le **03/04/2020** à **07:32**

Bonjour,rnrnPas d'affolement, rien ne dit que, en mai, le confinement ne sera pas achevé et de les liaison aériennes Tunis-Paris ne seront pas rétablies ?rnrnPour l'avocat: contactez le greffe de votre tribunal de Nanterre pour avoir la liste des avocats inscrits et vous en choisirez un dans cette liste. Lui, pouvant consulter votre dossier, vous renseignera de façon plus précise.